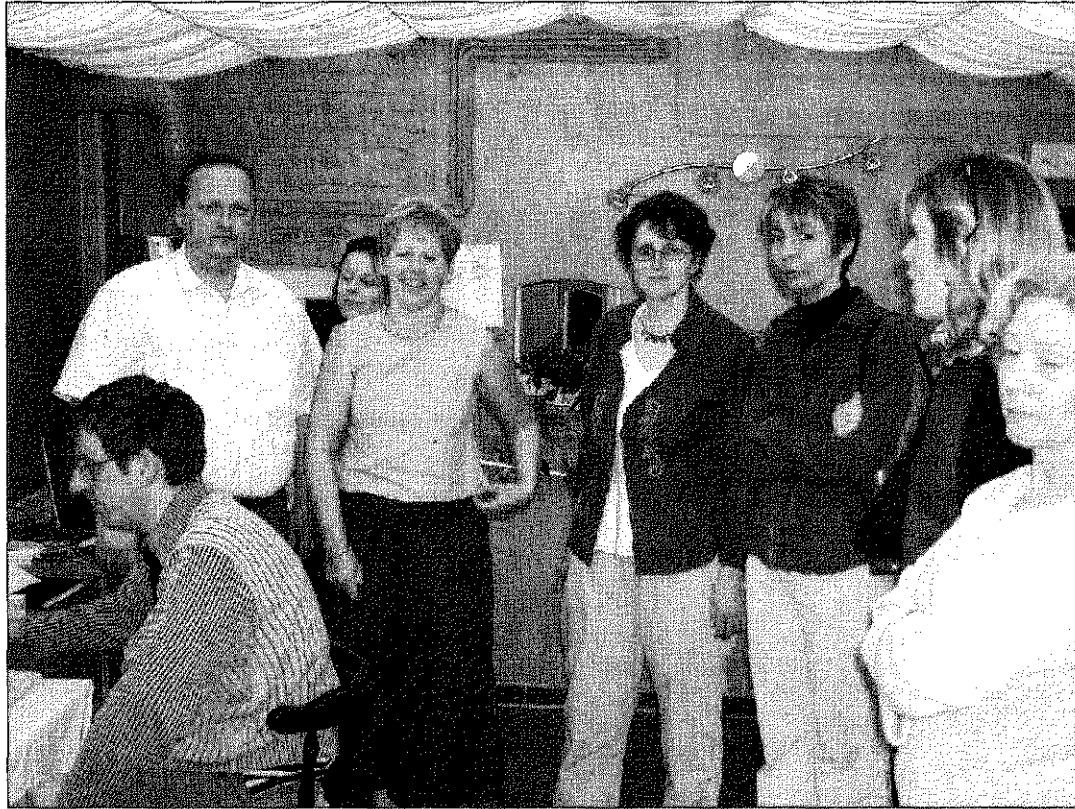


# Un « cyberspace » pour les aînés

Le ministre Detienne a financé un projet de « Cyber maison de repos ». Dans le Hainaut occidental, seul le Manoir Notre-Dame de Péronnes a été retenu.

**I**MPLANTÉ à la rue de l'Angle à Péronnes, la maison de repos et de soins le Manoir Notre-Dame est dirigée depuis cinq ans par M<sup>me</sup> Ingrid Vandebulcke. Pour les pensionnaires, les activités y sont multiples. Ainsi, chaque mercredi après-midi, l'équipe d'animation du home réalise des activités pratiques et manuelles. De nombreuses fêtes sont également mises sur pied dans l'établissement (carnaval, Pâques, barbecue du printemps, soirées de chants et de danses, marché de Noël, dîner du nouvel an...). « Il y a six mois, nous avions déjà pensé installer un espace "cyber" dans notre maison de repos. Une idée folle, certainement pas. Cependant, nous pensions être une génération trop tôt dans notre population de personnes âgées. Nous l'aurions appelé "cyber home". Et puis, en février dernier, est arrivée la lettre du ministre Detienne proposant un projet de "Cyber maison de repos". Nous ne pouvions pas faire autrement que de répondre à cet appel », commente M<sup>me</sup> Vandebulcke. En février, pas moins de 700 maisons de repos



La salle polyvalente accueille le matériel informatique, par ailleurs mobile.

CE 304750

en Wallonie ont ainsi été contactées. Sur base d'un dossier de motivation, le ministre proposait une subvention de 1 250 € pour dix établissements. Septante dossiers furent introduits. Parmi les dix lauréats, seul le Manoir Notre-Dame fut retenu dans le Hainaut occidental.

## L'intergénérationnel

Le dossier du home de Péronnes s'articulait autour de

quatre axes. D'abord, en collaboration avec l'ASBL « Ag' y sont », un projet d'intergénération. Une fois par mois, 17 élèves de 1<sup>re</sup> primaire de l'école de Péronnes participent à des activités intergénérationnelles au sein de l'établissement. « Cette école possède un matériel informatique "up to date" et une connexion internet de haut débit. Avec notre espace "cyber", nous avons l'intention de faire communiquer les têtes bondées

avec nos pensionnaires. Il s'agit de l'envoi bilatéral de photos des activités de l'intergénération, de textes (e-mail), d'images (webcam), de conversations écrites (tchat mode) ou directes. La constitution de boîtes e-mail pour nos pensionnaires pourrait personnaliser la correspondance avec les enfants. Comme l'utilisation de l'internet se généralise dans les foyers, les enfants pourraient également continuer à commu-

niquer de chez eux », explique la directrice. « Ce projet est très riche. Il permet l'échange, le contact, le lien entre deux générations trop souvent séparées par notre mode de vie. Il permet aussi à l'enfant de renforcer chez lui certaines valeurs comme la tolérance, le respect, l'écoute et la communication. Je pense qu'une correspondance via Internet avec nos amis pensionnaires pourra étoffer le projet intergénérationnel », commente Vincent Lipens, directeur de l'école. « Les personnes âgées ont déjà connu la touche et l'ardoise, la plume, pourquoi ne pas les initier maintenant à une nouvelle méthode de communication : l'internet », poursuit M<sup>me</sup> Ponthieu de l'association « Ag'y sont ».

## Relater les activités

Le deuxième axe de motivation avait trait aux activités du mercredi après-midi. Le fait de posséder une connexion internet permettrait aux pensionnaires de trouver des informations complémentaires sur les travaux entrepris ou les aiderait à les réaliser. Cet accès au net aiderait également l'équipe d'animation pour trouver des projets pratiques à réaliser avec les personnes âgées. Troisième piste, les fêtes organisées au manoir. « Pourquoi ne pas utiliser notre abonnement internet et l'espace d'hébergement pour créer et maintenir de nos propres mains un site relatant toutes nos activités ? Les familles plus éloignées pourraient via le

net s'imprégner de l'ambiance qui règne lors de nos après-midi ou soirées récréatives. Nous pourrions aussi y glisser une foule d'informations utiles pour tous », précise M<sup>me</sup> Vandebulcke. Dernière motivation, les intérêts personnels des pensionnaires. Ceux-ci marquent un intérêt pour le net, notamment pour des sujets bien précis tels que l'histoire, les animaux, la culture des plantes et des fleurs, les livres... Tous ces arguments ont convaincu le ministre Detienne. Pour un montant de 1 335 €, le cahier des charges a été établi par la société « Kdrature » de Maubray. « Le matériel (ordinateur, écran, imprimante, scanner, webcam...) a été installé dans une salle polyvalente. Une partie, écran et PC, est cependant mobile. Ainsi, pour les personnes moins valides qui ne peuvent aller à internet, Internet ira vers elles via une connexion sans fil. Des raccordements extérieurs ont aussi été prévus dans les 13 petits appartements en construction. Enfin, le budget prévoit à la mi-mai une formation adaptée pour les membres de l'équipe d'animation et une personne âgée », explique Thierry Deforest de « Kdrature ». Les internautes du Manoir peuvent à présent se lancer dans la folle aventure du web.